

Amundi Money Market Fund - Short Term (USD) - DPC

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Article 8 ■

REPORTING
Communication
Publicitaire
30/11/2025

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 (USD)

Date de VL et d'actif géré : 28/11/2025

Actif géré : 5 289,90 (millions USD)

Code ISIN : LU0804424322

Code Bloomberg : AMSDPCD LX

Code Reuters : LP68192575

Code SEDOL : B8L6Q71

Indice de référence :

Compounded Effective Federal Funds Rate

Type de VL Monétaire : VL à faible volatilité

Objectif d'investissement

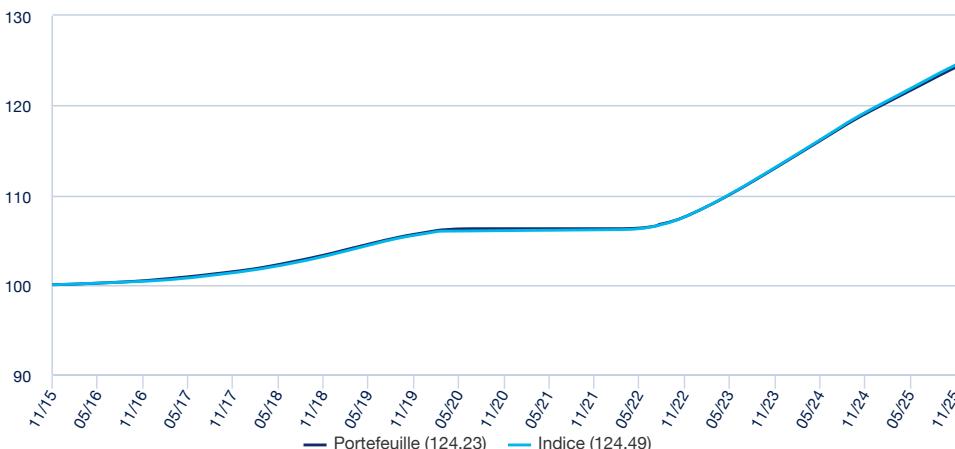
Noté AAA par S&P, AAAmf par Fitch et référencé par l'IMMFA, ce compartiment offre aux investisseurs une liquidité quotidienne et un risqué limité visant à surperformer l'US FEDERAL FUNDS capitalisé diminué des frais applicables à chacune des parts. L'équipe de gestion priviliege avant tout la prise de risque limitée et cherche le meilleur compromis entre performance et le risque du portefeuille.



Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

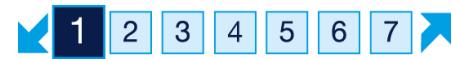
Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2024	31/10/2025	29/08/2025	29/11/2024	30/11/2022	17/07/2012
Portefeuille	4,31%	3,94%	4,11%	4,34%	4,92%	3,18%
Indice	4,40%	3,94%	4,15%	4,43%	4,99%	3,26%
Ecart	-0,09%	0,00%	-0,04%	-0,09%	-0,08%	-0,09%
						-0,02%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	5,28%	5,16%	1,61%	0,00%	0,46%	2,19%	1,89%	1,06%	0,49%	0,11%
Indice	5,35%	5,22%	1,72%	0,08%	0,37%	2,21%	1,88%	1,02%	0,40%	0,14%
Ecart	-0,08%	-0,06%	-0,12%	-0,08%	0,08%	-0,03%	0,02%	0,03%	0,09%	-0,03%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 365 jours (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 Jour. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAL	WAM
28/11/2025	60	29
31/10/2025	60	19
30/09/2025	69	21
29/08/2025	70	30
31/07/2025	78	25
30/06/2025	63	24
30/05/2025	65	36
30/04/2025	60	27
31/03/2025	74	37
28/02/2025	68	32
31/01/2025	71	31
31/12/2024	66	15

WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,03%	0,08%	0,31%	0,27%
Volatilité de l'indice	0,03%	0,08%	0,31%	0,27%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,01%	0,03%	0,03%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Commentaire de gestion

Chiffres économiques :

La fin, le 13 Novembre dernier, du plus long *shutdown* de l'histoire de l'administration américaine (43 jours), a enfin rendu possible la publication, avec retard, de plusieurs indicateurs économiques.

Sur le marché du travail, si les créations d'emplois pour septembre ont surpris à la hausse à 119k (contre 52k attendus), le taux de chômage a, quant à lui, augmenté à 4.4% (contre 4.3% attendu).

Les données ISM et les indicateurs de confiance des consommateurs étant des indicateurs privés, ils n'ont pas subi l'effet du *shutdown* et ont donc pu être publiés sans à subir de décalage.

Ainsi, l'ISM des services est sorti en hausse à 52.4 (contre 50.8 attendu) tout comme ses composantes sur l'emploi, les prix et les nouvelles commandes.

L'activité Manufacturière a connu en revanche, son neuvième mois de contraction avec un indice ISM Manufacturing à 48.7 (contre 49.5 attendu).

Les enquêtes de confiance des consommateurs ont probablement subi l'impact du *shutdown*: si l'indice de confiance de l'Université du Michigan est ressorti légèrement au-dessus des attentes à 51 (contre 50.6 attendu), le Conference Board recule fortement à 88.7 (93.3 attendu).

Les prix à la production pour septembre ont été publiés à 0.3%, en ligne avec le consensus.

Les ventes au détail ressortant quant à elles à 0.2% pour septembre (contre un consensus à 0.4%)

La publication du PIB pour le troisième trimestre a été reportée au 19 décembre.

Les chiffres d'inflation et ceux de l'emploi pour octobre et novembre seront publiés en décembre.

Politique Monétaire :

Les Minutes du FOMC d'octobre, publiées le 19 novembre, ont montré à quel point le comité était divisé sur les perspectives économiques et l'évolution de la politique monétaire. Certains membres continuent de penser que l'inflation est trop élevée, quand d'autres s'inquiètent d'une dégradation plus nette du marché du travail.

Environnement de Marché :

En l'absence de données économiques majeures pour cause de *shutdown*, l'évolution des taux US a surtout été guidée par les anticipations de baisse des taux directeurs.

Jusqu'à mi-novembre, les marchés attribuaient une probabilité d'une baisse de taux faible (36%) à l'issu du FOMC de décembre tenant compte du caractère « *hawkish* » du précédent FOMC, d'un comité divisé et en l'absence des indicateurs majeurs habituels.

Cependant les propos de deux poids lourds de la FED (Christopher Waller et John Williams) qui considèrent que les indicateurs alternatifs font déjà état d'un ralentissement du marché du travail et que l'impact des frais de douanes sur les prix devrait être temporaire, ont relancé les anticipation d'une baisse de taux en décembre, dont la probabilité s'élevait à 88% en fin de mois.

Les taux obligataires se sont donc logiquement inscrits en baisse, perdant 9 bps sur la partie courte et intermédiaire de la courbe et 6 bps sur le 10 ans.

Les spreads sur le marché crédit se sont légèrement écartés en raison d'inquiétudes croissantes sur les résultats des grandes entreprises technologiques, mais la perspective d'une baisse des taux dès le prochain FOMC a limité cet écartement.

Ainsi, le spread moyen contre swap de l'indice US 1-3 ans Investment Grade Corporate a été de +73 bps, soit 3 bps de plus qu'en Octobre.

Sur le marché monétaire, les taux des émetteurs de premier rang, se situaient fin novembre sur des niveaux de 3.88%, 3.88% et 3.81% respectivement sur les maturités 3, 6 et 12 mois, en baisse d'environ 8 bps par rapport au mois dernier.

Les spreads à l'émission sont en légère hausse par rapport au mois dernier avec des niveaux contre swaps SOFR de +10, +18 et +30 bps respectivement sur les maturités 3, 6 et 12 mois.

Les tensions sur la liquidité restent élevées : le taux SOFR se situant en moyenne 11 bps au-dessus des taux Fed funds, un niveau comparable au mois dernier.

Décisions de gestion :

La duration crédit du fonds (WAL) est stable d'un mois sur l'autre, à 60 jours à fin novembre.

Anticipant une baisse de taux à l'issu du prochain FOMC et tenant compte de la dégradation des données sur l'emploi, la duration taux du portefeuille (WAM) a été augmentée passant de 19 jours fin Octobre à 29 jours fin Novembre.

La majorité des investissements au cours du mois s'est concentrée sur des titres à taux fixe offrant un rendement moyen de 3.99% pour une durée moyenne de 3 mois.

Quelques investissements ont également été effectués sur des obligations à taux fixe, offrant un rendement moyen de 4% pour une durée moyenne de 5 mois.

La poche de liquidité a été maintenue, via essentiellement des opérations de dépôt au jour le jour, des prises en pensions assorties d'un call 24h sur des bons du Trésor américains et des titres de dettes privées ayant une durée de vie résiduelle inférieure à 7 jours.

A fin novembre, la poche de liquidité et les titres ayant une durée résiduelle inférieure à 3 mois représentaient 75% du portefeuille.

Le rating long terme moyen des titres en portefeuille était de AA-.

Enfin, la qualité crédit du portefeuille, mesurée par le « Portfolio Credit Factor » (Fitch) et qui ne peut dépasser la limite de 1.5, ressortait en fin de mois à 0.84.

En fin de mois, le rendement du portefeuille était de 3.96%.

Perspectives et stratégies:

Si une baisse de taux à l'issu du FOMC de décembre semble quasi-certaine, l'évolution de la politique monétaire reste principalement conditionnée aux données sur l'emploi mais aussi à la nomination du futur gouverneur de la FED.

Kevin Hassett, l'actuel directeur du conseil économique à la maison Blanche, semble être le favori et pourrait donc privilégier une approche plus accommodante de la politique monétaire en 2026.

Le prochain FOMC sera aussi l'occasion pour les membres du comité d'actualiser leurs vues sur l'économie et les taux directeurs.

Stratégie pour le fond : allongement modérée de la duration crédit (WAL). Augmentation de la duration taux (WAM) en anticipations de futures baisses de taux.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)**Principales lignes (Source : Amundi)**

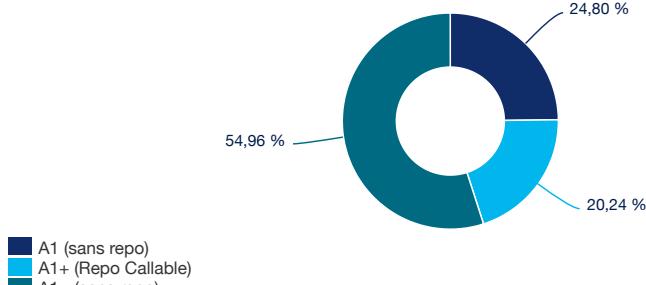
	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
ASIAN DEVELOPMENT BANK	2,01%	10/12/2025	Supranational	Monétaire	-
BNG BANK NV	1,83%	10/12/2025	Pays-Bas	Monétaire	-
BANK OF ENGLAND	1,83%	10/12/2025	Royaume-Uni	Monétaire	-
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP	1,82%	17/12/2025	Japon	Monétaire	-
MIZUHO BANK LTD/LONDON	1,82%	08/12/2025	Japon	Monétaire	-
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATI	1,80%	06/01/2026	France	Monétaire	-
UNITED STATES OF AMERICA	1,09%	01/12/2025	États-Unis	Repo	BANCO BILBAO VISCAYA ARGENTARIA - ES
SWEDEN	1,08%	12/02/2026	Suède	Monétaire	-
UNITED STATES OF AMERICA	0,97%	01/12/2025	États-Unis	Repo	NATIXIS
UNITED STATES OF AMERICA	0,97%	01/12/2025	États-Unis	Repo	NATIXIS

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

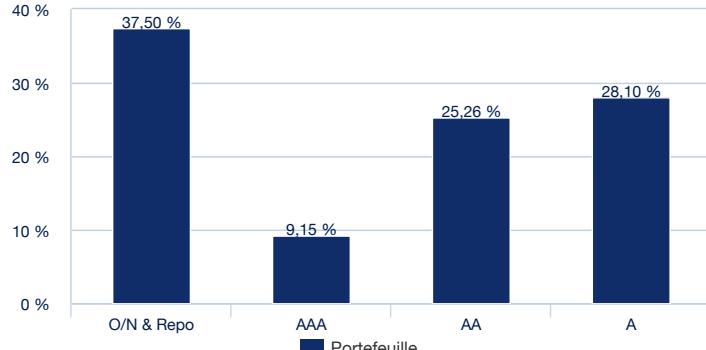
MONÉTAIRE COURT TERME ■

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



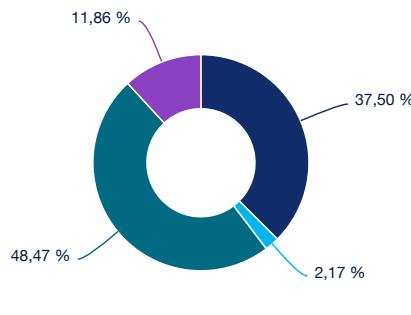
* Rating de l'agence de notation de crédit Standard & Poor's

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



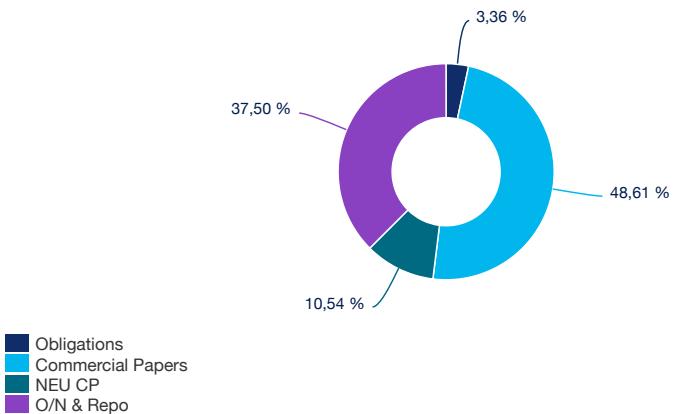
* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)

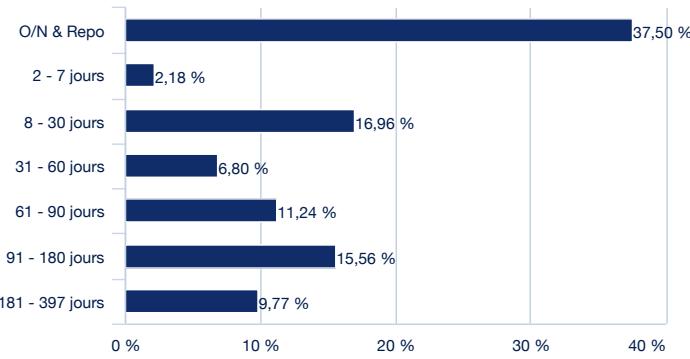


O/N & Repo
Corporate
Finance
Etats & Agences

Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,07
Note moyenne	AA-
Nombre de lignes	108
Nombre d'émetteurs	53

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE COURT TERME ■

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA+	AA	AA-	A+	A	O/N & Repo	Total
0-4 mois	6,40%	-	1,08%	13,16%	12,93%	6,71%	37,50%	77,79%
4-12 mois	2,74%	0,89%	1,99%	8,13%	6,12%	2,33%	-	22,21%
Total	9,15%	0,89%	3,08%	21,29%	19,06%	9,04%	37,50%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Total
Zone Euro	4,07%	8,42%	4,67%	3,76%	20,92%
Belgique	-	0,90%	1,44%	-	2,35%
Finance	-	0,90%	1,44%	-	2,35%
Finlande	0,61%	0,92%	-	0,92%	2,44%
Finance	0,61%	0,92%	-	0,92%	2,44%
France	0,91%	4,81%	-	-	5,73%
Corporate	0,91%	-	-	-	0,91%
Finance	-	0,35%	-	-	0,35%
Etats & Agences	-	4,46%	-	-	4,46%
Allemagne	-	-	-	0,89%	0,89%
Finance	-	-	-	0,89%	0,89%
Pays-Bas	2,55%	1,79%	2,69%	0,69%	7,72%
Finance	2,55%	1,79%	2,69%	0,69%	7,72%
Espagne	-	-	0,54%	1,27%	1,81%
Finance	-	-	0,54%	1,27%	1,81%
Reste du monde	15,07%	9,62%	11,24%	5,65%	41,58%
Australie	-	1,47%	2,21%	0,55%	4,23%
Finance	-	1,47%	2,21%	0,55%	4,23%
Canada	1,80%	2,69%	1,79%	2,28%	8,56%
Finance	0,90%	1,79%	1,79%	2,28%	6,77%
Etats & Agences	0,90%	0,90%	-	-	1,80%
Japon	3,64%	0,90%	0,37%	-	4,91%
Finance	3,64%	0,90%	-	-	4,54%
Etats & Agences	-	-	0,37%	-	0,37%
Corée	1,45%	1,44%	1,43%	-	4,32%
Finance	1,45%	1,44%	1,43%	-	4,32%
Norvège	-	-	0,92%	0,89%	1,81%
Finance	-	-	0,92%	0,89%	1,81%
Singapour	0,00%	0,91%	-	-	0,91%
Finance	0,00%	0,91%	-	-	0,91%
Supranational	2,56%	0,59%	-	1,01%	4,15%
Etats & Agences	2,56%	0,59%	-	1,01%	4,15%
Suède	1,62%	1,08%	2,35%	0,92%	5,97%
Corporate	-	-	0,54%	-	0,54%
Finance	1,62%	-	1,81%	0,92%	4,35%
Etats & Agences	-	1,08%	-	-	1,08%
Royaume-Uni	4,01%	0,54%	2,17%	-	6,72%
Corporate	-	-	0,72%	-	0,72%
Finance	4,01%	0,54%	1,45%	-	6,00%
O/N & repo	37,50%	-	-	-	37,50%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	16/07/2012
Devise de référence de la classe	USD
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	LU0804424322
Code Bloomberg	AMSDPCD LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 000 000 USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 09:00
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20%
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour
Historique de l'indice de référence	19/04/2011: 100.00% US FEDERAL FUNDS CAPITALISED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Notation de crédit externe de l'OPCVM : La société de gestion a sollicité pour le compte et à la charge de l'OPCVM une notation de crédit externe de ce dernier.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPÉ, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposeraient à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

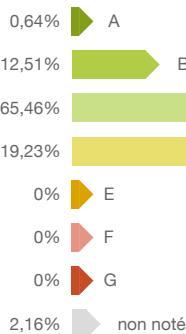
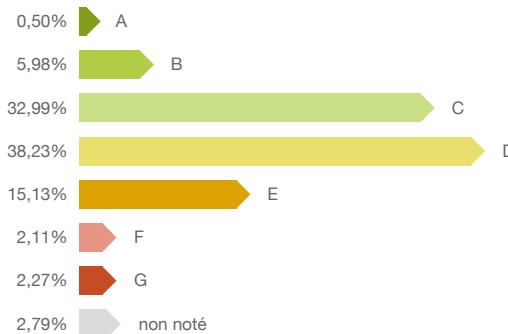
- 1-Exclusion des notes F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Univers d'investissement ESG

100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille³De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	56
% du portefeuille noté ESG ²	97,84%

¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.agf.asso.fr>.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

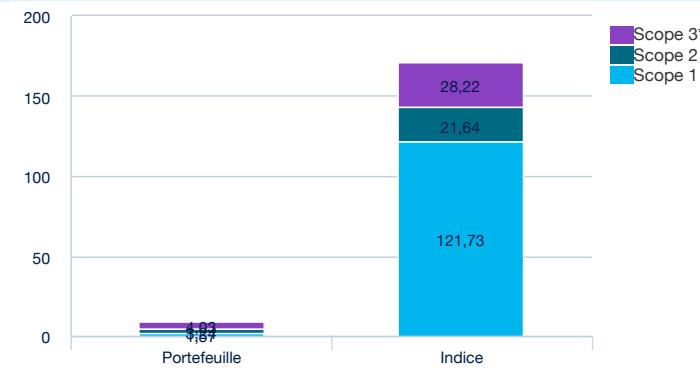
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indice) : 8,84 / 171,59



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

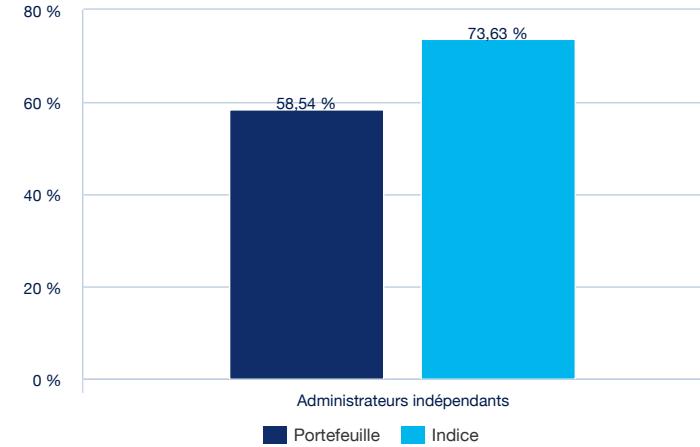
Taux de couverture

95,45%

96,30%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

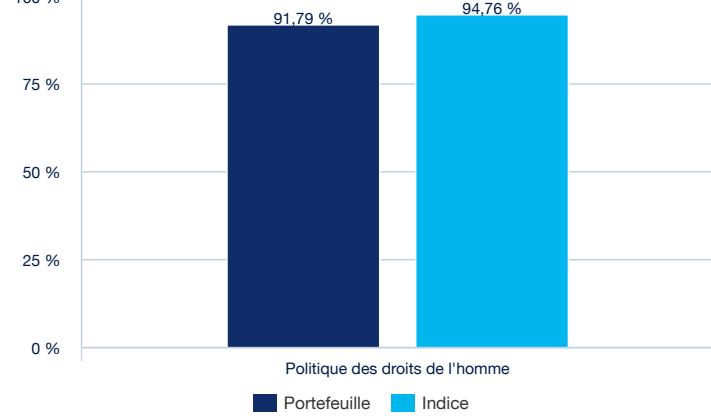
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

90,01%

92,69%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)

90,01%

92,92%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

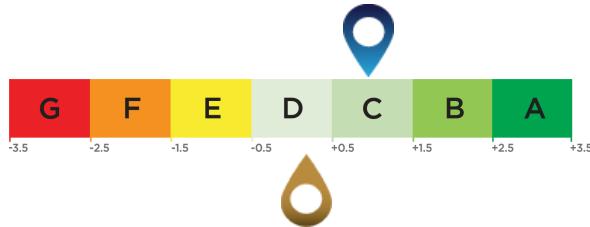
Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document ("les OPC") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX



📍 Score du portefeuille d'investissement: 0,93

💧 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,16

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score - sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.